



**LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE
DE TENNIS**

**TENNIS POST COVID-19
AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ**

www.frmt.ma
www.covidmaroc.ma
www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

INTRODUCTION

Le protocole de protection ci-après décrit les consignes auxquelles tout club de tennis désirent reprendre son activité doit se conformer.

Ces consignes s'adressent aux comités directeurs des structures de tennis affiliées à la FRMT, ainsi qu'à leurs membres licenciés. Elles visent à fixer les mesures de protection qui doivent être mises en œuvre dans les structures tennistiques avec la collaboration des joueurs (ses) et des enseignants (tes) de tennis.

La reprise du tennis est un premier pas vers un retour à la vie sociale qui doit s'effectuer avec prudence. Ce protocole est ainsi réalisé pour accompagner toutes les parties durant cette première phase de dé-confinement.

Après 14 semaines de confinement, il est important de reprendre progressivement même si l'on a pratiqué du sport à la maison afin d'éviter les blessures. Vous trouverez également dans ce guide quelques recommandations sanitaires relatives à la reprise du tennis post covid-19.

Ce protocole est valable pour la première période de dé-confinement, il sera mis à jour régulièrement si nécessaire et réadapté à la situation sanitaire de notre pays.

OBJECTIF

L'objectif de ces mesures est de protéger les joueurs (ses) de tennis d'une part, et la population d'autre part, contre le risque de transmission du coronavirus.

Les règles, procédures et instructions sont conformes aux directives officielles (Ministère de la santé, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, la Fédération Internationale de Tennis) et sont complétées par nos recommandations spécifiques.

**LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS
COMPTE SUR LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ PERSONNELLE
DE TOUS SES AFFILIÉS ET LICENCIÉS.**

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

RESPONSABILITÉ

La FRMT transmet les mesures obligatoires décrétées par le gouvernement et recommande des mesures supplémentaires spécifiques à la pratique tennistique. Toute décision d'ouverture d'un club devra être validée par son comité directeur qui aura la responsabilité de respecter et de faire respecter l'application de ces mesures.

- La FRMT dotera les clubs affiliés d'un kit de protection, comprenant : un distributeur de gel à pédale, des visières, des masques et des gants.
- Les "directives et recommandations pour les joueurs (ses) de tennis" doivent être communiquées à tous les membres et doivent être affichées au club.
- Chaque club de tennis doit désigner une personne mandatée COVID-19 pour garantir l'application de toutes les mesures, le nom de la personne ainsi que ses coordonnées doivent être affichés au club et communiqués aux membres du club et à la FRMT.
- Chaque adhérent qui souhaite reprendre la pratique tennistique doit respecter les mesures mises en place. En réservant et en confirmant la réservation d'un court, le joueur (se) accepte les mesures de protection définies et reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces mesures, le club ne peut lui garantir une protection totale contre une contamination par le COVID-19. Il incombe aux parents ou tuteurs légaux de veiller au respect strict des mesures par leurs enfants.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES À LA REPRISE DU TENNIS POST CONFINEMENT COVID-19 :

- Les règles de distanciation sociale doivent être maintenues lors de la pratique du tennis :
 - Une distance d'un mètre au minimum doit être maintenue entre deux personnes.
- Les mesures barrières doivent être maintenues :
 - lavage fréquent des mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique.
 - les joueurs(ses) doivent avoir leurs bouteilles personnalisées.
 - l'échange ou le partage d'effets personnels (serviette, raquette,...) est interdit.
 - le port du masque est obligatoire lors des phases d'arrivée et de départ du court.

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

LES CLUBS



MESURES

• Chaque club désirant ouvrir ses portes pour la pratique du tennis, doit s'engager à respecter les mesures mises en place par le gouvernement pour freiner la diffusion du COVID-19. Il doit également désigner une personne mandatée COVID-19 pour garantir l'application de toutes les mesures, le nom de la personne ainsi que ses coordonnées doivent être affichés au club et communiqués aux membres du club et à la FRMT.

La prise de température doit être obligatoire à l'entrée du club pour toutes personnes désireuses d'y accéder.

La personne mandatée devra former les agents d'entretien des courts, qui seront responsables de l'hygiène au niveau du terrain.

Les agents d'entretien ne doivent en aucun cas ramasser les balles, leur rôle est de veiller à la propreté et au nettoyage de toutes les dépendances du court de tennis avant et après chaque partie avec un produit désinfectant. Le club doit les équiper en masques, gants, gels hydro-alcoolique, visières, serviettes en papier, poubelles ou sacs poubelles ainsi que tout matériel nécessaire à la désinfection des installations...

Les directives et recommandations pour les joueurs(ses) et enseignants (tes) de tennis doivent être communiquées à tous les membres et à tous les enseignants (tes) et doivent être affichées au club.

La personne mandatée COVID-19 du club est le point de contact pour toutes les questions des membres. Ses coordonnées doivent donc également être communiquées.



HYGIÈNE

Le port du masque est obligatoire lors des phases d'arrivée et de départ du court.

Les clubs doivent mettre à la disposition de leurs membres à l'entrée du club et éventuellement sur chaque court un distributeur de gel hydro-alcoolique.

Toutes les personnes présentes dans le club doivent se laver régulièrement les mains.

Un nettoyage régulier et approprié des surfaces et des objets après utilisation est nécessaire, en particulier s'ils sont touchés par plusieurs personnes.

Les WC, les poignées des portes et autres surfaces doivent être régulièrement nettoyés et désinfectés.

Les poubelles sont exclusivement réservées aux agents d'entretien/ramasseurs. Chaque joueur(se) ramène ses débris à la maison.

Dans le cas où le club ne dispose pas de ramasseurs ou d'agents d'entretien permanents, il doit mettre des gants à disposition des joueurs(ses) pour le balayage des courts.

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

LES CLUBS



DISTANCIATION SOCIALE

Sur les installations, une distance d'1 mètre au minimum entre les personnes doit être respectée.

Les bancs ou les chaises des joueurs(es) doivent être séparés de deux mètres.

Le double est interdit, étant donné que la distanciation sociale est alors difficile à respecter.

L'accès au club est exclusivement réservé aux joueurs(es) ayant effectués leurs réservations, aucun accompagnateur ne pourra être admis. Les parents devront déposer leurs enfants à l'entrée du club et les récupérer immédiatement à la fin de la séance.



RÉSERVATIONS

Un système de réservation des courts est obligatoire pour tous les clubs.

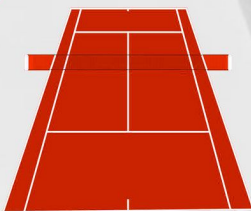
Ce système doit être communiqué à tous les membres et affiché au club.

Une solution téléphonique avec un registre de réservations est également possible.

Ceci afin d'éviter tout contact avec le personnel du club et également pour permettre un traçage ultérieur en cas de nécessité.

Chaque club doit déterminer des modalités permettant de réduire au maximum la rencontre des joueurs(es) qui se succèdent sur les courts. Exemple : laisser 15 minutes creuses par court entre chaque réservation afin de diminuer le flux de personnes.

Il est recommandé de ne pas laisser jouer des invités ou des touristes et de n'autoriser l'accès qu'aux membres du club (pour une meilleure traçabilité).



INSTALLATIONS

Les courts de tennis, le mur, les WC sont ouverts, les vestiaires resteront fermés.

Les règles prescrites par le gouvernement feront foi pour l'ouverture des clubs house, cafétérias et restaurants.

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

JOUEURS (SES)



MESURES

Chaque adhérent qui souhaite reprendre la pratique tennistique doit respecter les mesures mises en place.

En réservant et en confirmant la réservation d'un court, le joueur accepte les mesures de protection définies et reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces mesures, le club ne peut lui garantir une protection totale contre une contamination par le COVID-19. Il incombe aux parents ou tuteurs légaux de veiller au respect strict des mesures par leurs enfants.



HYGIÈNE

Le port du masque est obligatoire lors des phases d'arrivée et de départ du court. Il faut se laver les mains avant et après avoir joué au tennis ou utiliser une solution hydroalcoolique.

On renonce à la traditionnelle poignée de main de fin de partie.

Les joueurs doivent éviter de se toucher le visage avec les mains durant le jeu.

L'échange ou le partage d'effets personnels (serviette, raquette,...) est interdit.

Les joueurs doivent déposer leurs serviettes dans leurs sacs.

Les joueurs ne doivent pas toucher le filet ou la sangle, sinon ils devront être immédiatement désinfectés.

Chaque joueur de tennis amène ses propres balles.

Pour éviter une éventuelle contamination par les balles, la FRMT recommande d'utiliser des balles neuves chaque fois qu'on joue. Chaque joueur doit avoir ses propres balles marquées. On évite ainsi de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles.

On peut redonner au partenaire les balles qui ne sont pas les nôtres avec le pied ou la raquette. Chacun ramène ses débris à la maison.



DISTANCIATION SOCIALE

Le double est interdit, étant donné que la distanciation sociale est alors difficile à respecter.

Lors des changements de côté, les joueurs doivent passer chacun du côté opposé du filet.

Le jeu individuel au mur est également autorisé, si le mur mesure plus de 15 mètres de large, un 2ème pratiquant pourra y jouer.

L'accès au club est exclusivement réservé aux joueurs ayant effectués leurs réservations, aucun accompagnateur ne pourra être admis, les parents se contenteront de déposer leurs enfants à l'entrée du club et doivent les récupérer immédiatement à la fin de la séance.

Les bancs ou les chaises des joueurs doivent être séparés de deux mètres.



RÉSERVATION

Pour réserver et confirmer une plage horaire de jeu, les joueurs doivent utiliser leurs coordonnées personnelles.

Les joueurs peuvent accéder au club au maximum 5 minutes avant le début de leur heure de jeu et doivent repartir immédiatement à la fin de leur partie.

Arrêter impérativement toute activité physique et consulter rapidement un médecin devant l'apparition des signes d'alertes suivants :

o Douleur dans la poitrine

o Essoufflement anormal

o Reprise ou apparition d'une toux sèche.

o Palpitations

o Variation anormale de la fréquence cardiaque

o Température supérieure ou égale à 38 degré au repos et à distance de la séance de tennis.

o Perte brutale du goût et/ou de l'odorat

o Fatigue anormale

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

ENSEIGNANTS (TES)



MESURES

Les enseignants de tennis se portent garants du respect des mesures de protection définies par le gouvernement, la FRMT et le club. Ils doivent informer les joueurs de toutes les règles de conduite et consignes sanitaires.



HYGIÈNE

Le port du masque est obligatoire lors des phases d'arrivée et de départ du court.

Les enseignants de tennis respectent les règles d'hygiène et mettent à la disposition de leurs joueurs suffisamment de moyens de désinfection. Chaque enseignant doit utiliser son propre panier de balles, les poignées des paniers de balles et les autres matériels pédagogiques doivent être régulièrement désinfectés.

Ils doivent également se laver les mains ou utiliser un gel hydro-alcoolique après chaque cours. Ils ne portent à aucun moment leurs mains à leurs visages. Pour le travail spécifique du service, l'élève doit apporter ses propres balles marquées, l'enseignant n'aura pas le droit de toucher les balles fournies par l'élève.

Ils veillent à ce que l'élève ne touche pas au matériel pédagogique, notamment les balles. Seul l'enseignant est habilité à ramasser les balles et à déplacer les cibles, lattes, plots, etc.



DISTANCIATION
SOCIALE

La consigne d'1 mètre de distance minimum et pas de contact physique doit être respectée durant les leçons de tennis (pas de corrections kinesthésiques).

Seuls les cours individuels sont autorisés (entraîneur + 1 joueur par court).



RÉSERVATION

Annonce des entraînements dans le système de réservation avec les coordonnées personnelles pour le traçage d'éventuelles chaînes d'infection.

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47

TENNIS POST COVID-19

AMUSEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Phase 1



LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER LE PLAN TENNIS POST COVID 19 AFFICHÉ AU SEIN DE VOTRE CLUB OU SUR LE SITE WWW.FRMT.MA/COVID19



RESPECT STRICT DES MESURES SANITAIRES PRESCRITES PAR LE GOUVERNEMENT ET LA FRMT



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DES PHASES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART



RESERVER PAR TELEPHONE AU PRÉALABLE EN COMMUNIQUANT VOS COORDONNÉES PERSONNELLES



RESPECTER LE PROTOCOLE MIS EN PLACE DANS LES CLUBS



RESPECTER LA DISTANCIATION SOCIALE



ARRIVER 5 MINUTES AVANT, PARTIR IMMÉDIATEMENT À LA FIN DE VOTRE PARTIE



SE LAVER LES MAINS AVANT ET APRÈS LA SÉANCE DE TENNIS



RAMENER VOS PROPRES BOUTEILLES D'EAU ET GARDER VOS SERVIETTES À L'INTÉRIEUR DE VOS SACS APRÈS UTILISATION



LE DOUBLE EST INTERDIT, SEUL LE SIMPLE EST PERMIS



SEULS LES COURS INDIVIDUELS SONT AUTORISÉS. (1 ENSEIGNANT + 1 JOUEUR)



PAS DE CORRECTION KINESTHÉSIQUE. (AVEC LE TOUCHER)



CHAQUE ENSEIGNANT DOIT UTILISER SON PROPRE PANIER DE BALLE, POUR LE TRAVAIL DU SERVICE, LE JOUEUR DOIT RAMENER SES BALLE



L'ÉCHANGE D'EFFETS PERSONNELS EST INTERDIT



UTILISER VOS PROPRES BALLE MARQUÉES. REDONNER LES BALLE DU PARTENAIRE EN UTILISANT LA RAQUETTE OU LES PIEDS



LORS DES COURS AVEC L'ENSEIGNANT, SEUL CE DERNIER EST HABILITÉ À RAMASSER LES BALLE



LE RÔLE DE L'AGENT D'ENTRETIEN EST DE VEILLER À LA DÉSINFECTION DU TERRAIN. LE RAMASSAGE DES BALLE EST INTERDIT



LES COURS COLLECTIFS SONT INTERDITS (NOTAMMENT LES ÉCOLES DE TENNIS)



NE PAS UTILISER LES VESTIAIRES ET LES DOUCHES DU CLUB



LA TRADITIONNELLE POIGNÉE DE MAIN EST INTERDITE



CHACUN RAMÈNE SES DÉTRITUS CHEZ LUI

COVID-19

www.frmt.ma | www.covidmaroc.ma | www.sante.gov.ma

Allo Yakada (Covid-19) : 0801 00 47 47